CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LE REVEST LES EAUX



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS **SEANCE DU 11 AVRIL 2023**

Nor	nbre de membres	
Afférents au conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	7

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 11 AVRIL 2023

Le conseil d'administration du CCAS du LE REVEST-LES-EAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, PRESIDENT

Date de convocation du conseil d'administration : 29 MARS 2023

Etaient présents: Monsieur Ange MUSSO - Mme Jeanne MOGGIA - Mme Josiane VERGOS - Madame Nathalie FEVRE -

Mme FASS Ingrid - Mme MARTEL Christiane - Mme GENIEYS Claudine.

Ont donné procuration : -

Absents: Mme MASINI Pierrette - Mme REBUFFEL Fanny

Secrétaire de séance : Mme FASS Ingrid

OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ANNEE 2022

Délibération Nº 04/2023

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, le compte administratif dressé par le Président en exercice, qui sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Vu l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECLARE que la balance du compte de gestion du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

La présente délibération a été adoptée par :

NOMBRE DE VOIX POUR: 7 NOMBRE DE VOIX CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu :

- de la réception en Préfecture, le 45/04 / 1013

- de la publication,

A Le Revest-Les-Eaux

LE PRESIDENT

Page 1 sur 1

LE PRESIDENT

Ange MUSSO

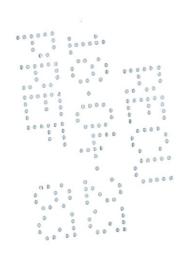
ETABLISSEMENT : CCAS LE REVEST-LES-EAUX

Résultats budgétaires de l'exercice

01802 - CCAS LE REVEST-LES-EAUX

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 506,40	268 673,34	273 179.74
Titres de recette émis (b)	4 886,57	282 961,32	287 847.89
Réductions de titres (c)		170,50	170,50
Recettes nettes (d = b - c)	4 886,57	282 790,82	287 677.39
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 506,40	268 673,34	273 179,74
Mandats émis (f)	3 626,57	154 656,97	158 283,54
Annulations de mandats (g)		3 626,57	3 626.57
Depenses nettes $(h = f - g)$	3 626,57	151 030,40	154 656,97
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 260,00	131 760,42	133 020,42
(h - d) Déficit			

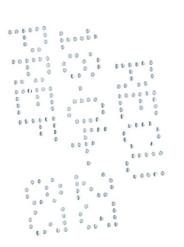


N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 083020

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non

personnalisés

Exercice 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2022 D'ORDRE NON BUDGETAIRE D'ORDRE NON BUDGETAIRE	1 260,00 131 760.42							
		1 260	133 020						
X	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'IN L'EXERCICE PRECEDENT : 2021 EX	3 093,96	-40 370,48						
01802 - CCAS LE REVEST-LES-EAUX	Н	I - Budget principal Investissement Fonctionnement	I TETOT	II - Budgets des services à caractère administratif	IL TOTAL II	III - Budgets des services	caractère industriel et commercial	TOTAL III	



Exercice 2022

Page des signatures

01802 - CCAS LE REVEST-LES-EAUX

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats. Observations ..

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS LE REVEST-LES-EAUX pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Au par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ((,,) par l'organe délibérant.



